



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 21/12/2022
Reçu en préfecture le 21/12/2022
Publié le
ID : 043-214301574-20221220-DEL_2022_0172-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 19 décembre 2022**

Délibération n° 35

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
lundi 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
21/12/2022

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Monsieur Fabien SURREL à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 22H20

Rédacteur : Sandra FLANDIN Administration Générale

Objet :	Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Haute-Loire : demande de subvention
----------------	---

Rapporteur : Philippe RIBEYRE

Les 13, 14 et 15 janvier prochains, l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Haute-Loire accueille le séminaire annuel de l'équipe pédagogique nationale SUAP de leur fédération.

Quarante sapeurs pompiers en provenance de l'ensemble du territoire métropolitain mais aussi des départements et territoires d'outre mer se retrouveront au Puy-en-Velay pour 3 jours d'échanges. Ces journées de travail sont aussi l'occasion de mettre en lumière le département et la ville du Puy-en-Velay.

La Ville est sollicitée pour une aide financière d'un montant de 500 € qui permettrait d'équilibrer cette organisation.

Délibération n°35 du lundi 19 décembre 2022

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 06/12/2022

Le Conseil Municipal :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Loire dans le cadre du séminaire annuel de l'équipe pédagogique nationale SUAP de leur fédération,
- INSCRIT la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 19 décembre 2022,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 19
décembre 2022